



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

# APPEL A PROJETS CPJ COUP DE POUCE JEUNESSE POUR LES 14 / 25 ANS

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Commune de Valbonne Sophia Antipolis lance l'appel à projets « Coup Pouce Jeunesse » auprès des jeunes Valbonnais. Vous trouverez ci-dessous les modalités de participation ainsi que les critères d'éligibilité.

### I-LES PORTEURS DE PROJETS

**CPJ** s'adresse aux jeunes Valbonnais âgés de 14 à 25 ans.

### II- CRITÈRES DU PROJET

Pour être éligible, le projet présenté doit être individuel. Le projet doit émaner du jeune lui-même et doit être réalisable entre janvier et décembre de l'année d'attribution de la bourse.

Le dossier doit être porté par le jeune. Le jeune peut se faire accompagner par une structure socio éducative de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

Le service jeunesse s'assurera que le dossier est complet et recevable.

### III- LES DOMAINES DU PROJET

- Projet professionnel,
- Projet scolaire,
- Projet de formation,

### IV- LES DOSSIERS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DU DOSSIER

La demande est effectuée sur un document type à retirer dans les locaux du Service Jeunesse se trouvant à la ferme Bermond rue de la vigne haute. Il est téléchargeable sur le site de la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

**Accompagnement** : Les jeunes peuvent se faire accompagner par le partenaire de leur choix. Le service jeunesse reste l'interlocuteur privilégié entre les jeunes et la municipalité

**Le dépôt du dossier** : il s'effectue auprès du service Jeunesse au plus tard quinze jours avant la réunion du jury.

L'animateur vérifiera le contenu du dossier et s'assurera que toutes les pièces justificatives y figurent et que le dossier est recevable.

Pour le dépôt du dossier, il est impératif de prendre un rendez-vous avec le service jeunesse au 04 92.98.28.40 ou au 06 85.98.58.87

## **V- LA COMMUNICATION DU PROJET ET DU DISPOSITIF**

Le candidat s'engage à communiquer autour de son projet et à participer à un stand d'information mis en place par le service jeunesse lors d'une manifestation municipale.

## **VI- SUIVI ET RÉALISATION**

Le lauréat doit réaliser son projet dans les délais prévus. Dans le cas contraire, il s'engage à rembourser la bourse allouée par la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

Dans un délai maximum de 2 mois après la réalisation finale, le lauréat s'engage à remettre à la mairie de Valbonne un rapport d'activité et un rapport financier.

## **VII- LE JURY**

Le jury est constitué :

-de conseillers municipaux et d'un partenaire socio éducatif (conseiller mission local).

Le jury se réunira pour évaluer la qualité des dossiers selon les critères sus cités. Pour les dossiers retenus en première lecture, les candidats seront invités à présenter oralement leur projet.

Le jury est souverain. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Elle n'a pas à motiver sa décision.

## **VIII- MONTANT ET REPARTITION DES BOURSES**

Pour les candidatures retenues, les bourses sont versées directement au jeune par la commune de VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

Le montant de la bourse sollicité par le jeune ne pourra pas excéder 1500 euros. Le jury peut allouer tout ou partie du montant demandé.

Le montant attribué par le jury est ferme et définitif.

Fait à Valbonne, le : .....

Signature de l'intéressé(e)



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Signature obligatoire du représentant légal  
*(si le porteur du projet est mineur)*



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

**DOSSIER  
D'INSCRIPTION  
CPJ**

## **APPEL A PROJETS DOSSIER DE CANDIDATURE**

### **1. TITRE DU PROJET**

---

### **2. DOMAINE DU PROJET**

- Projet professionnel,
- Projet scolaire,
- Projet de formation,
- Autres

### **3. DURÉE DU PROJET**

Indiquez le calendrier prévisionnel du projet (joindre le calendrier)

---

---

---

---

---

---

### **4. LIEU DE RÉALISATION DU PROJET**

---

### **5. RÉSUMÉ DU PROJET – En quoi consiste votre projet ?**

---



.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## LE PORTEUR DE PROJET PERSONNE PHYSIQUE

Nom Prénom .....

Date de Naissance : .....

Adresse Complète : .....

.....

Téléphone: .....

Email : .....

Signature :

### **PARTIE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT LORSQUE LE PORTEUR DE PROJET EST MINEUR**

Je soussigné(e)..... représentant légal de.....

Nom, Prénom .....

Date de naissance.....



Donne mon accord pour qu'il réalise le projet.....

Dont j'ai eu pleinement connaissance et que j'accepte.

Fait à Valbonne, le..... Signature :

## LE CONTEXTE ET LA MOTIVATION

### A. LE CONTEXTE ET LA MOTIVATION

Veillez décrire votre projet. Quel est votre motivation ? Comment avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?

### B. LES OBJECTIFS

Veillez décrire ce que vous attendez de la réalisation de ce projet

### C. LE DEROULEMENT

Veillez décrire de quelle manière vous comptez organiser votre projet  
Qu'elles sont les démarches entreprises?  
Qu'elles sont les suites envisagées ?

### D.L'ACCOMPAGEMENT

- quel partenaire vous a accompagné dans le montage de votre projet ?
- comment s'est réalisé l'accompagnement ?

## BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
<b>(60) Achat (à détailler)</b>		<b>(70) Ventes</b>	
Energie.....		.....	
Fluide.....		.....	
Téléphone.....		.....	
Achats de matières et de fournitures		<b>Autres (à préciser)</b>	
Autres fournitures.....		.....	
<b>(61) Services extérieurs</b>		<b>(74) Subventions</b>	
Location.....		Dont CPJ.....	
Assurance.....		.....	
<b>(62) Autres services extérieurs</b>		<b>(75) Autres aides</b>	
Transports, frais de déplacement.....		Sponsor.....	
Frais de communication.....		Don.....	
Prestation de service.....		.....	





.....		.....	
.....		<b>Autofinancements</b>	
.....		.....	
.....		.....	
<b>Autres frais (à préciser)</b>			
.....		.....	
.....		.....	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
ATTENTION : le budget présenté doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des recettes)			

**Montant de subvention sollicité au titre du CP'J = .....Euros**

## **LISTE DES PIECES A FOURNIR**

### **POUR LE PORTEUR DU PROJET**

- Photocopie du certificat de scolarité
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile (Celui des parents éventuellement)
- Photocopie du livret de famille pour le(s) mineur(s)
- Si prêt de matériel : Attestation responsabilité civile perte et bris de matériel
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- si le représentant est majeur et ne possède pas de compte courant à son nom, fournir une attestation signée de sa main autorisant ses parents à recevoir la bourse du CPJ en son nom.

## **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

**Service Jeunesse**  
**Ferme Bermond**  
**Rue de la vigne haute**  
**06560 VALBONNE**  
**Tel : 04-92-98-28-40 / 06-85-98-58-87**  
**[cpj@ville-valbonne.fr](mailto:cpj@ville-valbonne.fr)**